Université Claude Bernard Lyon 1

Le devenir des diplômés de Licence Générale

→ Ayant quitté l'UCBL l'année suivante

→ 12 mois après l'obtention du diplôme

PROMOTION
2020-2021

Université Claude Bernard Lyon 1

Sommaire

Sommaire 2
Présentation de l'enquête 3
I - Objectifs 4
II- Population enquêtée 4
III - Méthodologie 6
IV – Taux de réponse 6
Caractéristiques des diplômés enquêtés 7
I - Genre et âge 8
II - Baccalauréat et diplôme antérieur à la licence 9
Situation des diplômés 12
I - Résultats généraux 13
1. Situation principale en 2021-2022, l'année universitaire qui suit immédiatement l'obtention du diplôme 13
2. Situation au 1er septembre 2022, un an après l'obtention du diplôme 15
II - Diplômés en poursuite ou reprise d'études 16
1. L'année suivant la licence (2021-2022) 17
2. Un an après la licence (2022-2023) 18
III - Diplômés en emploi 20
1. Diplômés en emploi après l'obtention de leur licence 21
2. Caractéristiques de l'emploi 22
IV – Diplômés sans profession en recherche d'emploi et en inactivité 32
1. En recherche d'emploi 32
2. En inactivité 33
V - Satisfaction de la formation 34

1ère PARTIE

Présentation de l'enquête

I - Objectifs

L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL) réalise chaque année des enquêtes d'insertion professionnelle auprès de ses anciens diplômés.

Ces enquêtes ont pour vocation de permettre aux nouveaux étudiants de l'université d'avoir une meilleure visibilité sur les débouchés des licences générales proposées par l'UCBL en termes de poursuite d'études et d'entrée dans la vie active.

Les résultats de ces études permettent également la construction et le suivi d'indicateurs destinés au pilotage de l'établissement.

II- Population enquêtée

L'enquête concerne les étudiants :

- En inscription principale,
- Ayant obtenu une licence générale en 2020-2021,
- Non réinscrits à l'Université Claude Bernard Lyon 1 l'année suivante (en 2021-2022),
- Ne sont pas pris en compte les étudiants de la Licence Informatique Parcours Ho Chi Minh car la formation se déroule au Vietnam.

En 2020-2021 :

- **2 601** étudiants ont été recensés en 3ème année de licence générale, en inscription principale, dont **1 872** ont obtenu leur diplôme (soit un taux de réussite de 72,0%).

Parmi les **1 872** diplômés :

- **1 038** se sont réinscrits à l'Université Claude Bernard Lyon 1 en 2021-2022 (soit un taux de poursuite d'études de 55,4% au sein de l'établissement),
- **834** ont quitté l'établissement (soit un taux de sortie de 44,6%).

Cette étude porte exclusivement sur la population sortante de 834 diplômés.

Population sortante = Non réinscrit à l'UCBL l'année suivant l'obtention de la licence.

Le schéma suivant détaille le périmètre de l'enquête :

Licence Générale (Promotion 2020-2021)

2 601 inscriptions en 3ème année de licence à l'UCBL en 2020-2021 :
- Sciences, Technologies, Santé (STS) : 2 026
- Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS): 528
- Economie - Gestion : 47

1 872 diplômes obtenus en 2020-2021 :
- STS : 1 401
- STAPS : 439
- Economie - Gestion : 32

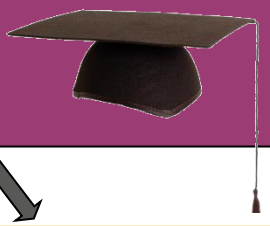

1 038 réinscriptions à l'UCBL en 2021-2022 :
- 845 étudiants provenant de STS
- 193 étudiants provenant de STAPS
- 0 étudiant provenant d'Economie - Gestion

834 diplômés ont quitté l'UCBL en 2021-2022 :
- 556 étudiants provenant de STS
- 246 étudiants provenant de STAPS
- 32 étudiants provenant d'Economie - Gestion

Remarque : La formation en Economie - Gestion est co-accréditée avec l'Université Lyon 2. La poursuite en Master s'effectue à l'Université Lyon 2, c'est pour cette raison que la totalité des diplômés de cette formation a quitté l'UCBL en 2021.

III - Méthodologie

Les diplômés ayant quitté l'UCBL ont été interrogés sur leur situation 12 mois après l'obtention de leur diplôme de licence générale.

L'enquête s'est déroulée sur 5 mois, de septembre 2022 à janvier 2023 :

- Septembre 2022 : Lancement de l'enquête par mail,
- Décembre 2022 – Janvier 2023 : Relances téléphoniques et relances par mail.

IV – Taux de réponse

Au total, **54,7%** des étudiants concernés par l'enquête ont répondu au questionnaire, soit 456 sur 834 diplômés. Seules les réponses complètes ont été prise en compte : les questionnaires considérés comme incomplets (sans l'intégralité des réponses obligatoires) ont été écartés des analyses.

Taux de réponse par domaine (en % et effectifs) :

STS	STAPS	Economie - gestion
55,6% 309 répondants	51,6% 127 répondants	62,5% 20 répondants

2e PARTIE

Caractéristiques des diplômés enquêtés

Périmètre des répondants

Les chiffres suivants sont calculés par rapport à la totalité des répondants, soit 456 diplômés.

456 répondants (diplômés qui ont quitté l'UCBL en 2021-22)

I - Genre et âge

Parmi les 456 diplômés enquêtés :

- 43,6% sont des femmes,
- 56,4% sont des hommes.

La répartition varie avec le domaine d'étude : on retrouve quasiment autant d'hommes que de femmes dans les formations STS et Economie-gestion mais la part d'hommes est plus importante dans les formations STAPS (68,5% d'hommes contre 31,5% de femmes).

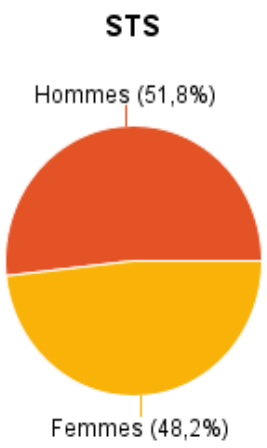

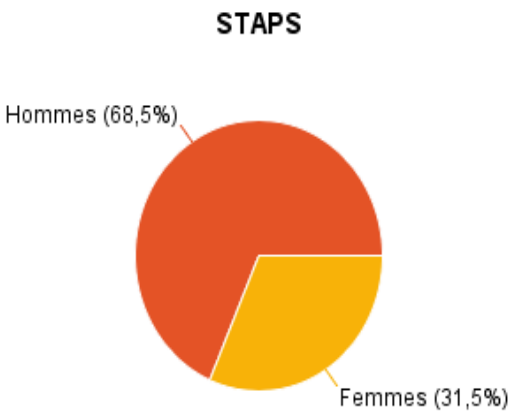

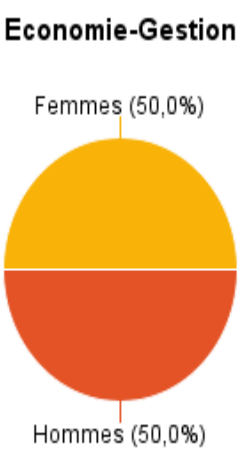

Les enquêtés sont 5,9% à avoir obtenu leur licence générale à moins de 21 ans, 70,6% à 21 ou 22 ans et 23,5% à plus de 22 ans.

La répartition par âge[1] est détaillée dans le graphique ci-dessous :

Répartition de l'âge d'obtention de la licence par domaine (en %)

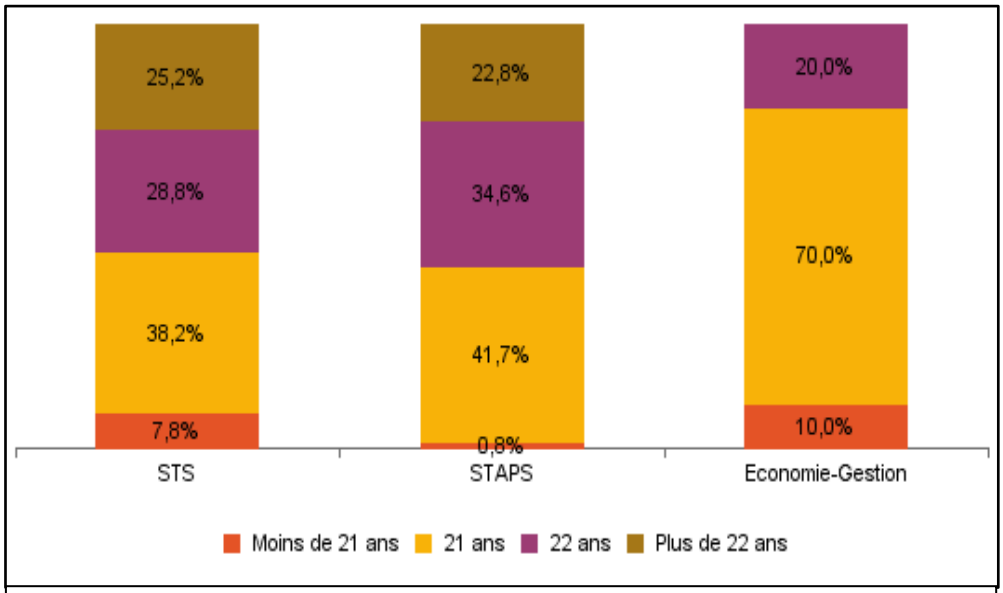

Note de lecture : 10% des diplômés d'Economie-Gestion ont obtenu leur diplôme à moins de 21 ans.

Les diplômés en Economie- Gestion sont en moyenne plus jeunes que les étudiants en STS et STAPS lorsqu'ils obtiennent leur licence : 21,1 ans contre 22,0 ans pour les deux autres domaines.

II - Baccalauréat et diplôme antérieur à la licence

La majorité des diplômés qui ont répondu à l'enquête ont obtenu un baccalauréat scientifique (73,9%). Les autres types de bacs se répartissent de la façon suivante :

- 9,0% ont un baccalauréat économique et social,
- 8,6% ont un baccalauréat technologique,
- 0,2% ont un baccalauréat professionnel,
- 7,5% ont un baccalauréat étranger / européen
- 0,2% ont une autre équivalence

La répartition varie cependant selon le domaine de formation.

[1] Age à l'obtention de la licence = âge à l'inscription en L3 + 1
(=Année d'obtention du diplôme – année de naissance)

STS

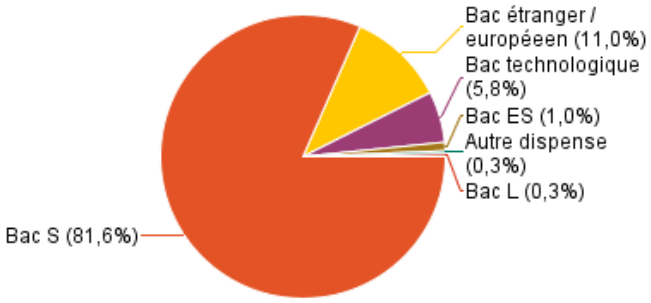

STAPS

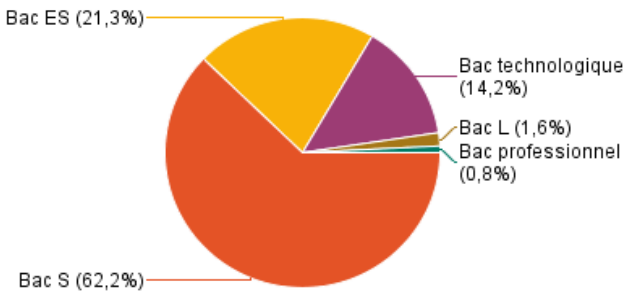

Economie-Gestion

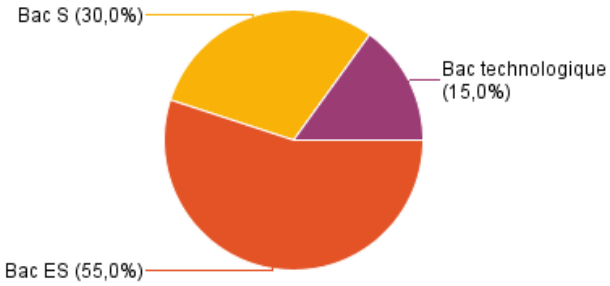

Les diplômés ayant obtenu un baccalauréat scientifique sont très largement représentés dans les formations STS (81,6%) et sont également majoritaires dans les formations de STAPS (62,2%). Les diplômés en Economie – Gestion ont majoritairement obtenu un baccalauréat économique et social (55,0%).

La plupart des diplômés interrogés (soit 53,1%) étaient en 2ème année de licence (L2) avant d'entrer en 3ème année de licence (L3).

19,1% étaient en 3ème année de licence[2], 13,6% en BTS, DUT ou DEUST et 13,2% en CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles).

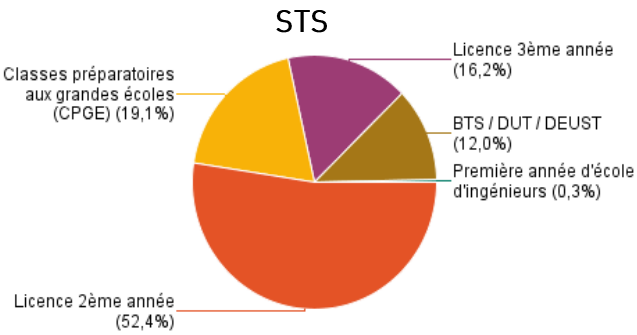

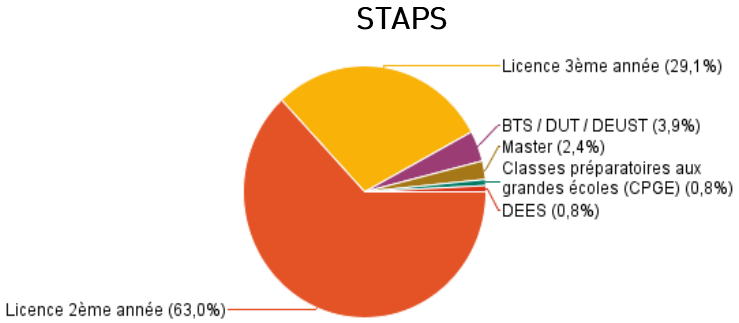

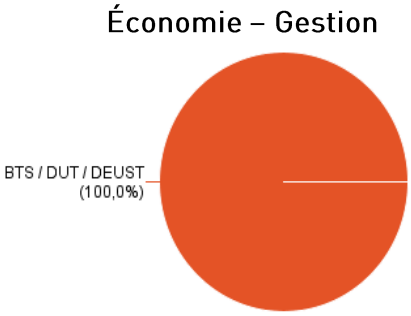

La deuxième année de licence est le niveau le plus souvent atteint en STS (52,4%) et en STAPS (63%) avant l'inscription en classes préparatoires ou en L3. A l'inverse, les diplômés en Economie – Gestion ont tous obtenu un BTS ou un DUT (100,0%). Ces derniers proviennent très majoritairement du DUT Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) proposé par l'IUT Lyon 1.

Comparaison avec les diplômés de 2019-2020 :

La part d'étudiants venant de BTS / DUT / DEUST a baissé ces dernières années : elle était de 20,4% en 2018-19, 16,7% en 2019-20 et de 13,6% cette année.
Cette part a peu évolué pour les étudiants en STS (12,9% contre 12,0% cette année), mais elle a chuté pour les étudiants en STAPS (10,1% contre 3,9% cette année). Les étudiants venant de BTS / DUT sont cependant plus nombreux en Economie Gestion que l'an passé (84,5% contre 100,0% cette année).

Il est important d'avoir une « photographie » des enquêtés à un moment donné : leur genre, leur âge, leurs diplômes antérieurs à l'entrée en licence générale. Ces caractéristiques permettent de mieux comprendre et appréhender les résultats et tendances sur leur situation post-diplôme.

[2] Ces chiffres sont à prendre avec précaution, il est possible qu'une partie des étudiants aient mal interprété cette question et aient répondu pour l'année de leur inscription en cours.

3e PARTIE

Situation des diplômés

→ Périmètre des répondants

Les chiffres suivants sont calculés par rapport à la totalité des répondants, soit 456 diplômés.

456 répondants (diplômés qui ont quitté l'UCBL en 2021-22)

I - Résultats généraux

1. Situation principale en 2021-2022, l'année universitaire qui suit immédiatement l'obtention du diplôme

Après l'obtention de leur diplôme de licence en 2021[3] , voici la situation principale des enquêtés en 2021-22 :

- 72,1% des étudiants ayant quitté l'UCBL poursuivaient leurs études dans un autre établissement (soit 329 diplômés),
- 23,5% étaient en emploi (soit 107 diplômés),
- 2,4% étaient en recherche d'emploi (soit 11 diplômés)
- 2,0% étaient en inactivité (ni en emploi, ni en recherche d'emploi) (soit 9 diplômés).

Situation des répondants en 2021-22 (%) selon le domaine de formation

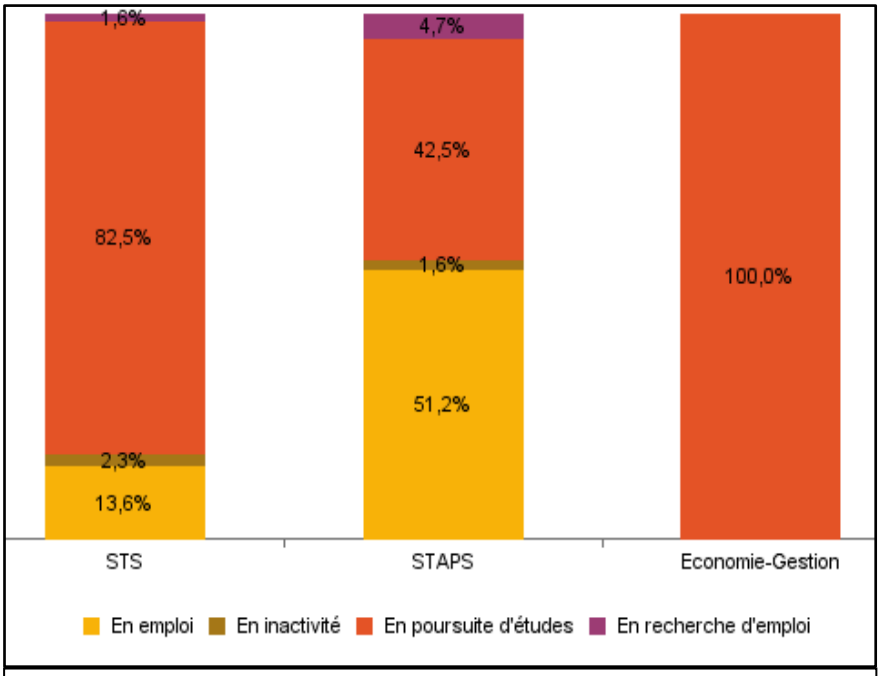

Note de lecture : 42,5% des diplômés de STAPS qui n'ont pas poursuivi leurs études à Lyon 1, ont poursuivi leurs études dans un autre établissement

La majorité des diplômés a poursuivi ses études en 2021–2022. C'est le cas de l'intégralité des diplômés en Economie - Gestion, 82,5% pour les diplômés de STS et 42,5% pour les STAPS.

[3] Situation principale prise en compte (question à choix multiple)

A noter que les diplômés de STAPS sont nombreux à être en emploi (51,2%) l'année suivant l'obtention de la licence.

Les principales raisons de la poursuite d'études hors Lyon 1 sont les suivantes :

- Les formations proposées par Lyon 1 ne correspondaient pas aux attentes des diplômés (45,9%),
- Les étudiants ont été diplômés d'une formation en double cursus et poursuivent leurs études dans l'établissement partenaire (17,3%).
- Pour intégrer une école d'ingénieur ou de commerce (16,1%)

Raisons expliquant le choix de suivre ses études en dehors de l'UCBL par domaine de formation

Raisons expliquant le choix de suivre ses études en dehors de l'UCBL par domaine de formation	STS		STAPS		Economie - Gestion		Total	
Les formations proposées par Lyon 1 ne correspondaient pas à vos attentes	113	44,3%	30	55,6%	8	40,0%	151	45,9%
Vous avez effectué votre licence en double cursus (Lyon 2, ENS, EC Lyon ...)	51	20,0%	1	1,9%	5	25,0%	57	17,3%
Pour intégrer une école d'ingénieur ou de commerce	44	17,3%	4	7,4%	5	25,0%	53	16,1%
Votre dossier de candidature n'a pas été retenu à Lyon 1	23	9,0%	11	20,4%		0,0%	34	10,3%
Pour des raisons géographiques	9	3,5%	1	1,9%		0,0%	10	3,0%
Pour se réorienter dans un autre domaine	2	0,8%	3	5,6%		0,0%	5	1,5%
Pour partir à l'étranger	2	0,8%	1	1,9%	1	5,0%	4	1,2%
Pour préparer un concours	2	0,8%	1	1,9%		0,0%	3	0,9%
Vous n'avez pas apprécié vos études à l'Université Lyon 1	3	1,2%		0,0%		0,0%	3	0,9%
Non précisé	6	2,4%	2	3,7%	1	5,0%	9	2,7%
Total	255	100,0%	54	100,0%	20	100,0%	329	100,0%

Note de lecture : 44,3% des diplômés de STS ont quitté l'UCBL car les formations proposées ne correspondaient pas à leurs attentes. 3,0 % de ceux qui ont poursuivi leurs études en dehors de l'UCBL ont quitté l'Université pour des raisons géographiques.

Comparaison avec les diplômés de 2019-2020 :

Lors de l'enquête précédente, 69,8% des étudiants ayant quitté l'UCBL avaient poursuivi leurs études l'année suivant l'obtention de leur diplôme, 23,3% étaient en emploi, 4,5% en inactivité et 2,4% en recherche d'emploi.
Comparé à l'an passé, plus de diplômés ont poursuivi leurs études et ils sont moins nombreux à être en recherche d'emploi ou en inactivité.

2. Situation au 1er septembre 2022, un an après l'obtention du diplôme

Au 1er septembre 2022, soit 12 mois après l'obtention de leur diplôme de licence :

- 75,7% des diplômés ayant quitté l'UCBL sont en poursuite ou reprise d'études (soit 345 diplômés),
- 19,7% sont en emploi (soit 90 diplômés),
- 2,9% sont en recherche d'emploi (soit 13 diplômés),
- 1,8 % sont en inactivité (soit 8 diplômés).

Situation des répondants au 1er septembre 2022 par domaine de formation (en %)

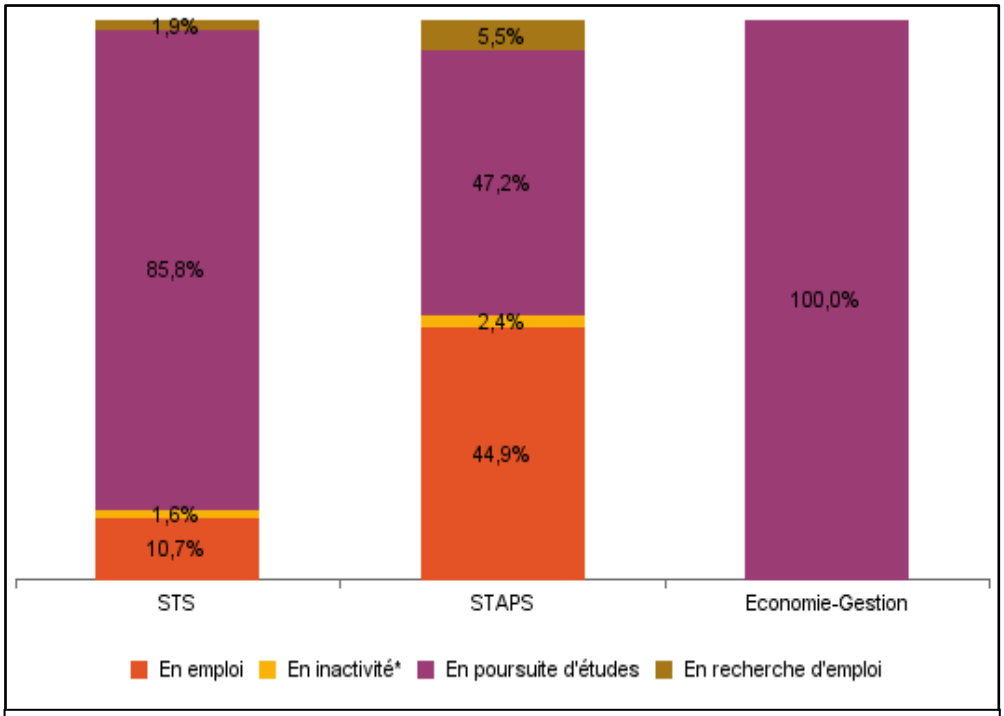

Note de lecture : 44,9% des diplômés de STAPS qui n'ont pas poursuivi leurs études à Lyon 1 sont en emploi au 1er septembre 2022

Les STAPS ont une part de diplômés en emploi plus importante que les deux autres domaines.

Comparaison avec les diplômés de 2019-2020 :

12 mois après l'obtention du diplôme, 73,8% des étudiants ayant quitté l'UCBL avaient poursuivi leurs études, 20,0% étaient en emploi, 3,4% étaient en recherche d'emploi et 2,7% étaient en inactivité lors de la précédente enquête.
La part d'étudiants en poursuite d'études a légèrement augmenté cette année.

II - Diplômés en poursuite ou reprise d'études

Périmètre des répondants

Les chiffres suivants sont calculés par rapport aux répondants ayant poursuivi leurs études quelle que soit l'année, soit 359 diplômés.

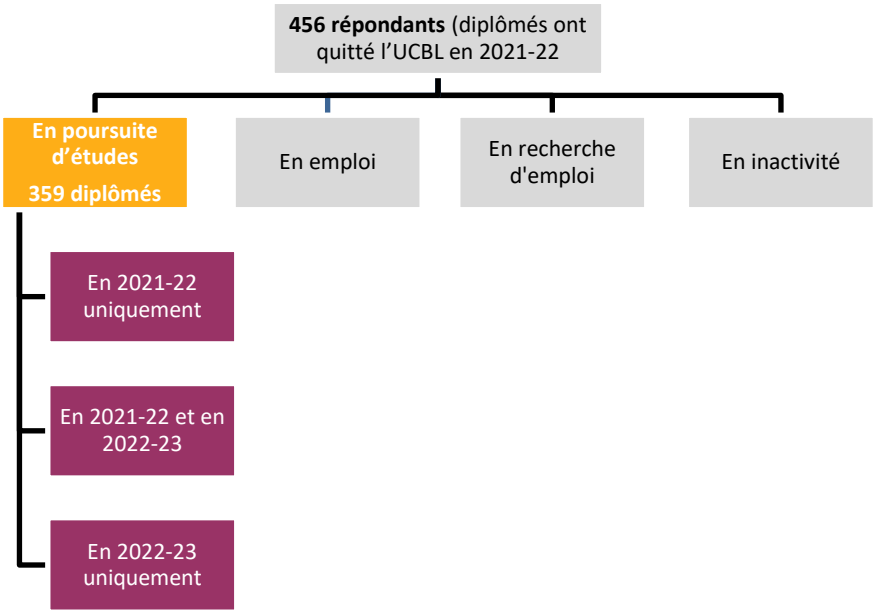

Après la licence, 359 étudiants ont poursuivi ou repris leurs études :

- 3,9% en 2021-2022 uniquement,
- 87,7% en 2021-2022 et 2022-2023,
- 8,4% en 2022-2023 uniquement

Année de poursuite d'études selon le domaine de formation (en %)

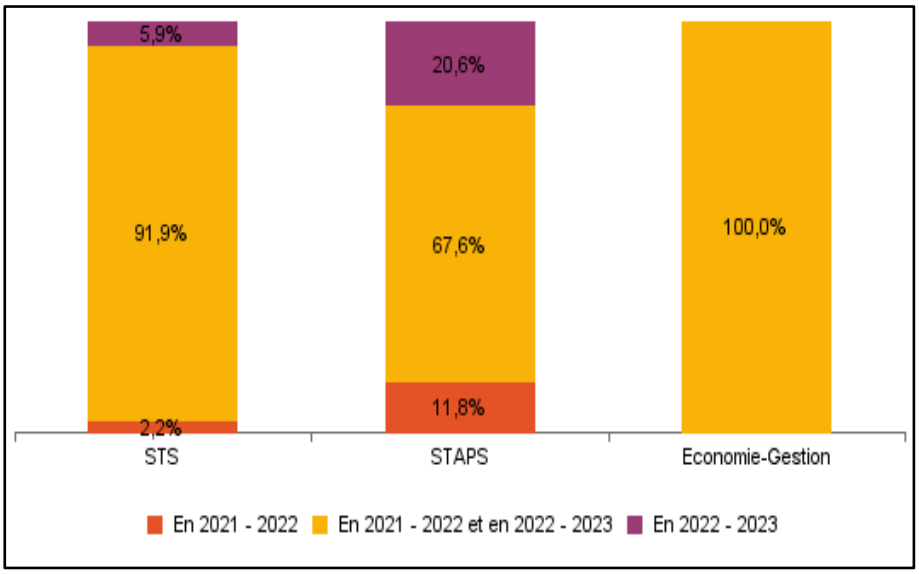

Note de lecture : 91,9% des diplômés de STS qui n'ont pas poursuivi leurs études à Lyon 1 ont poursuivi leurs études en 2021-22 et en 2022-23.

1. L'année suivant la licence (2021-2022)

Périmètre des répondants

Les chiffres suivants sont calculés par rapport aux répondants ayant poursuivi leurs études en 2021-2022, soit 329 diplômés.

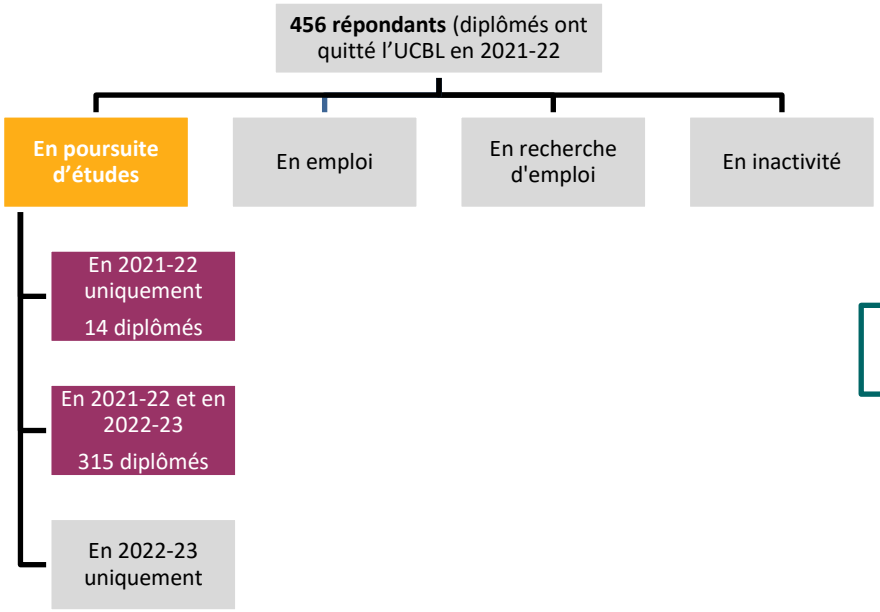

Poursuite d'études en 2021-2022 par domaine de formation

Poursuite d'études en 2021-2022	STS		STAPS		Economie-Gestion		Ensemble	
Master 1	153	60,0%	21	38,9%	18	90,0%	192	58,4%
Diplôme d'ingénieur	53	20,8%					53	16,1%
Mastère spécialisé	10	3,9%					10	3,0%
Licence 3e année	3	1,2%	2	3,7%	1	5,0%	6	1,8%
Licence professionnelle	1	0,4%					1	0,3%
BPJEPS			5	9,3%			5	1,5%
BTS	1	0,4%	4	7,4%			5	1,5%
Autres	33	12,9%	19	35,2%	1	5,0%	53	16,1%
Non précisé	1	0,4%	3	5,6%			4	1,2%
Total	255	100,0%	54	100,0%	20	100,0%	329	100,0%

Note de lecture : 58,4% des diplômés ayant poursuivi leurs études en dehors de l'UCBL en 2021-22, poursuivent en première année de master. 20,8% des diplômés de STS poursuivent leurs études en 2021-2022 en diplôme d'ingénieur en dehors de l'UCBL.

La majorité des diplômés poursuivent en première année de master. La répartition est cependant différente selon les domaines d'études. Les diplômés de STAPS suivent fréquemment un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) à 9,6% même si la formation la plus suivie reste la première année de master.
4,9% des diplômés suivent un diplôme étranger (catégorisé dans « Autres »).

2. Un an après la licence (2022-2023)

→ Périmètre des répondants

Les chiffres suivants sont calculés par rapport aux répondants ayant poursuivi leurs études en 2022-2023, soit 345 diplômés.

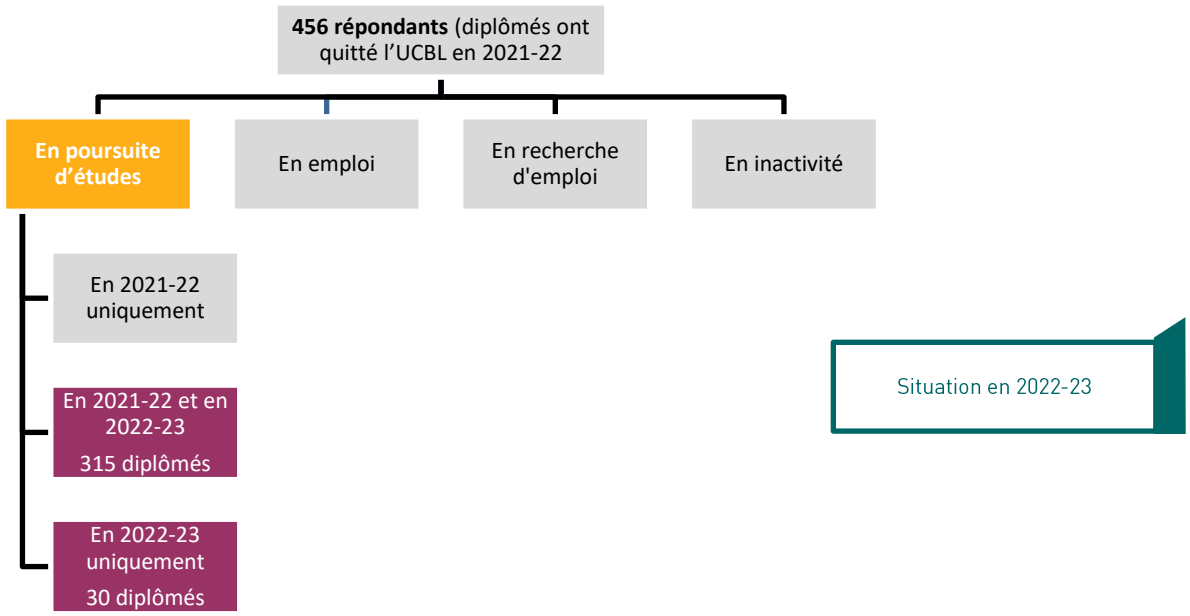

Au 1er septembre 2022, soit un an après l'obtention de leur diplôme, 345 diplômés sont en poursuite ou reprise d'études :

- 91,3% d'entre eux ont poursuivi leurs études en 2021-2022 et en 2022-2023,
- 8,7% ont repris leurs études en 2022-2023 (soit 30 étudiants dont 16 en STS et 14 en STAPS).

Poursuite d'études en 2022-2023 par domaine de formation

Poursuite d'études en 2022-23	STS		STAPS		Economie-Gestion		Ensemble	
Master 2	135	50,9%	18	30,0%	13	65,0%	166	48,1%
Master 1	28	10,6%	11	18,3%	3	15,0%	42	12,2%
Diplôme d'ingénieur	41	15,5%					41	11,9%
Mastère spécialisé	7	2,6%					7	2,0%
BTS	1	0,4%	6	10,0%			7	2,0%
Autres	53	20,0%	25	41,7%	4	20,0%	82	23,8%
Total	265	100,0%	60	100,0%	20	100,0%	345	100,0%

Note de lecture : 48,1% des diplômés ayant poursuivi leurs études en dehors de l'UCBL en 2021-22, poursuivent en deuxième année de master 2022-23. C'est le cas de 65,0% des diplômés d'Economie-Gestion.

Près de la moitié des diplômés poursuit ses études en master 2 et 23,8% dans un autre diplôme : 7,2% sont inscrits dans un diplôme étranger et 3,8% en année de césure.

15,5% des diplômés de STS n'ayant pas poursuivi à l'UCBL suivent un diplôme d'ingénieur en 2022-23.

Parmi les 345 diplômés en poursuite ou reprise d'études au 1er septembre 2022 :

- 52,2 % ont intégré un établissement situé en région Auvergne-Rhône-Alpes
- 12,2% en Ile-de-France,
- 27,8% dans le reste de la France,
- 7,5% à l'étranger (Suisse, Espagne, Canada, Belgique, Roumanie, Allemagne, Danemark, Irlande, Italie, Suède).

La majeure partie des diplômés continue son parcours au sein d'un master 1 puis d'un master 2, ou bien dans une école d'ingénieur ou de commerce, pour les diplômés d'économie-gestion ou de STS principalement en région Auvergne-Rhône-Alpes. Les diplômés de STAPS sont quant à eux nombreux à poursuivre en Master, mais aussi en BPJEPS ou en BTS.

Par ailleurs, 15 étudiants qui avaient quitté l'UCBL en 2021-2022 s'y sont réinscrits en 2022-23.
Le tableau ci-dessous détaille les formations qu'ils ont intégrées à la rentrée 2022-23.

Formations suivies en 2022-23 par les étudiants réinscrits à l'UCBL après l'avoir quitté

Type de diplôme	Formation suivie	STS	STAPS	Total
Master 1	STAPS - parcours Entrainement et optimisation et la performance sportive (EOPS)		5	5
Master 1	MEEF 1er degré - Professorat des écoles	1	2	3
Master 1	MEEF 2nd degré - EPS		1	1
Master 1	Informatique	1		1
Master 2	Bio-informatique moléculaire : méthodes et analyses	1		1
Master 2	Santé Publique - parcours Méthodes quantitatives et économétriques pour la recherche en santé	1		1
Licence professionnelle	Analyses et Techniques d'Inventaires de la Biodiversité (LP ATIB)	1		1
Diplôme d'Etat	Kinésithérapie		1	1
DU	Diplôme Universitaire Européen de Préparateur Physique (DUEPP)		1	1
Total		5	10	15

Note de lecture : 2 étudiants diplômés de STAPS et un de STS ont quitté l'UCBL en 2021-22 et se sont réinscrits en 2022-23 en première année de master MEEF 1er degré à l'INSPE de Lyon 1.

III - Diplômés en emploi

→ Périmètre des répondants

Les chiffres suivants sont calculés par rapport aux répondants déclarant être en emploi au 1er septembre 2022, soit 90 diplômés.

Aucun des diplômés d'Economie-Gestion n'est en emploi au 1er septembre 2022.

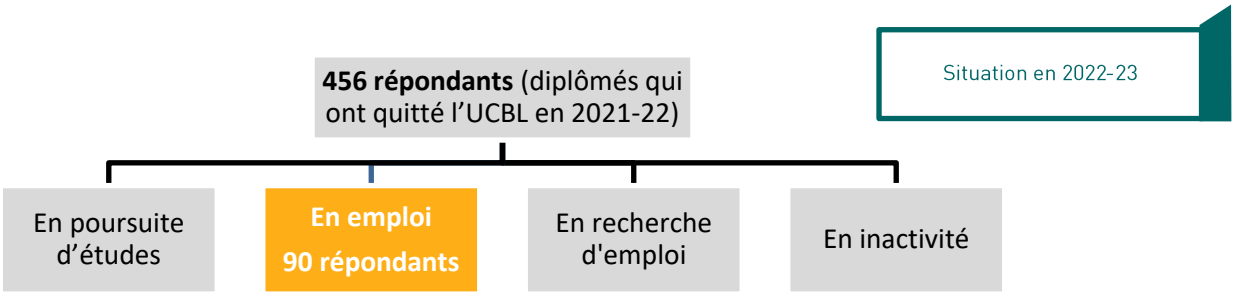

Au 1er septembre 2022, soit un an après l'obtention de leur diplôme de licence, 19,7% des diplômés sont en emploi (90 diplômés) :

- 88,9% d'entre eux, soit 80 diplômés, ont arrêté leurs études directement après la licence,
- 11,1% d'entre eux, soit 10 diplômés, ont poursuivi leurs études une année supplémentaire pour suivre différentes formations : une première année de master, une troisième année de licence ou encore un BPJEPS par exemple.

Etudiants en emploi au 1er septembre 2022 selon la date d'arrêt des études, par domaine de formation (%)

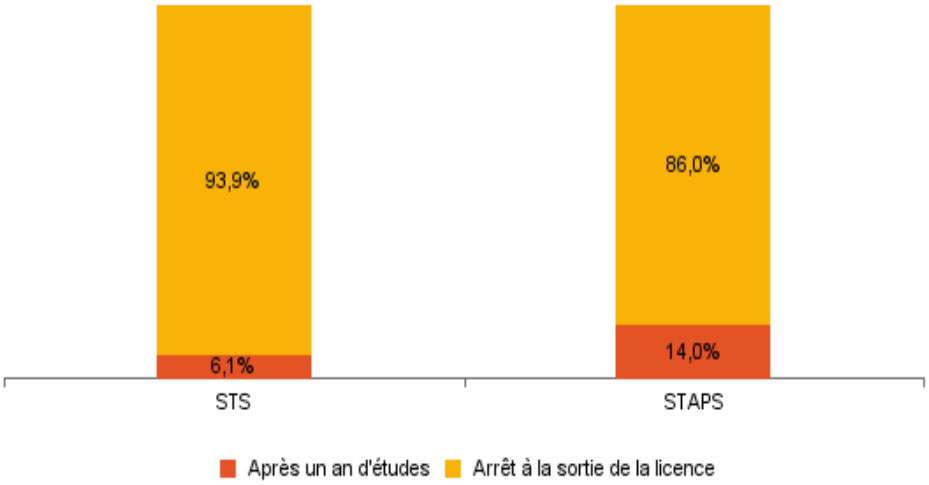

Note de lecture : 86,0% des diplômés de STAPS sont en emploi au 1er septembre 2022 et n'avaient pas poursuivi leurs études à l'issue de l'obtention de leur licence. 6,1% diplômés de STS avaient poursuivi leurs études après l'obtention de leur licence en 2020-21 sans poursuivre l'année suivante, pour être en emploi au 1er septembre 2022.

Pour rappel, aucun des diplômés d'économie-gestion n'est en emploi en 2021-22 ni au 1er septembre 2022.

1. Diplômés en emploi après l'obtention de leur licence

Au 1er septembre 2022, 90 diplômés sont en emploi, dont 80 ont arrêté leurs études directement après l'obtention de leur diplôme de licence.

→ Périmètre des répondants

Cette partie est dédiée aux diplômés en emploi 12 mois après la licence et n'ayant pas poursuivi d'études après le diplôme de licence. Ce qui représente donc 80 personnes.

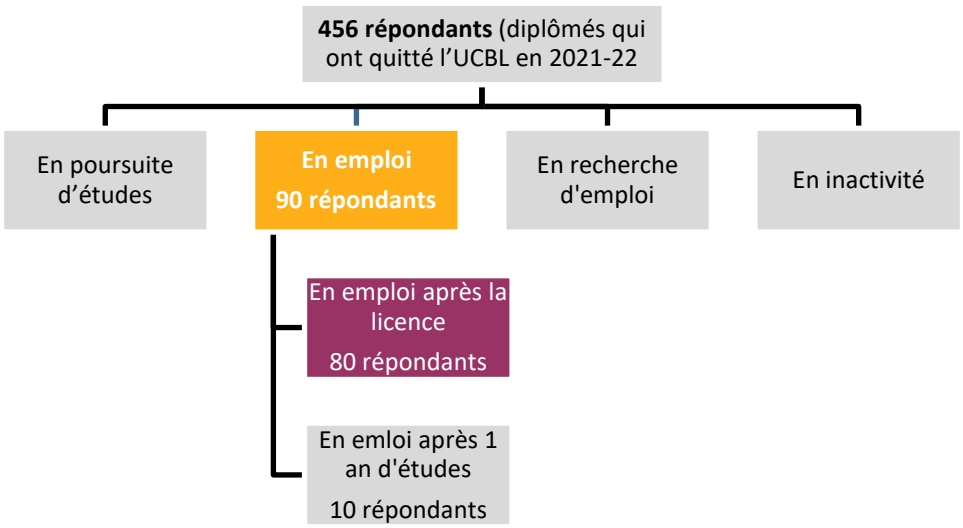

En raison des faibles effectifs, il est nécessaire d'interpréter les résultats avec prudence.

Les principales motivations ayant poussé les 80 diplômés à arrêter leurs études après la licence sont la volonté d'entrer dans la vie active (42,5%), le fait d'avoir une opportunité de travail (11 ,3%), le souhait d'arrêter leurs études (7,5%) ou le fait de ne pas avoir été retenu dans la formation souhaitée (26,3%).

2. Caractéristiques de l'emploi

a) *Obtention de l'emploi*

Les diplômés déclarant travailler au 1er septembre 2022 ont eu recours à divers moyens pour trouver leur emploi :

Démarches pour trouver leur emploi, par domaine de formation (en effectifs et en %)

	STS		STAPS		Total	
Candidatures spontanées	8	25,8%	12	24,5%	20	25,0%
Petites annonces ou site d'emploi sur internet	9	29,0%	7	14,3%	16	20,0%
Relations personnelles	4	12,9%	9	18,4%	13	16,3%
Relations professionnelles, contacts pendant vos études	1	3,2%	6	12,2%	7	8,8%
Stage de fin d'études	2	6,5%	5	10,2%	7	8,8%
Pôle emploi	2	6,5%	2	4,1%	4	5,0%
Réseaux sociaux	2	6,5%	2	4,1%	4	5,0%
Agence d'intérim / de recrutement	2	6,5%	1	2,0%	3	3,8%
Création d'entreprise			3	6,1%	3	3,8%
Directement contacté par l'entreprise			1	2,0%	1	1,3%
Forum ou salons professionnels	1	3,2%			1	1,3%
Réussite à un concours			1	2,0%	1	1,3%
Total	31	100,0%	49	100,0%	80	100,0%

Note de lecture : 25,0% des diplômés étant en emploi au 1er septembre 2022 ont trouvé leur emploi par le biais de candidatures spontanées. 5 diplômés de STAPS en emploi au 1er septembre 2022ont trouvé leur emploi grâce à leur stage de fin d'études.

Les diplômés de STS ont principalement obtenu leur emploi grâce à des petites annonces ou sites d'emploi sur internet (29,0%) et des candidatures spontanées (25,8%).
Ceux de STAPS ont également trouvé leur emploi grâce à des candidatures spontanées (24,5%) et ont aussi privilégié les relations personnelles (18,4%).

b) *Nature du contrat de travail*

Parmi les 80 diplômés en emploi à la suite de leur licence :

- 53,8% sont Contrat à Durée Indéterminée (CDI),
- 32,5% sont en Contrat à Durée déterminée (CDD),
- 10,0% exercent une profession libérale ou sont travailleurs indépendants,
- 2,5% sont fonctionnaires,
- 1,2% sont en mission d'intérim.

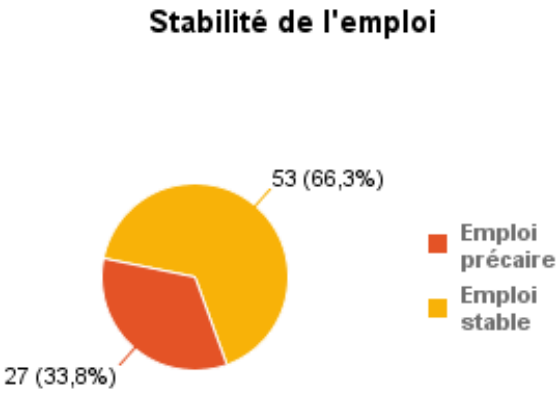

Emploi stable : CDI, fonctionnaires, professions libérales ou travailleurs indépendants
Emploi précaire : CDD, intérim, service civique ou contrat fédéral

66,3% des diplômés en emploi sont considérés comme ayant un emploi stable.

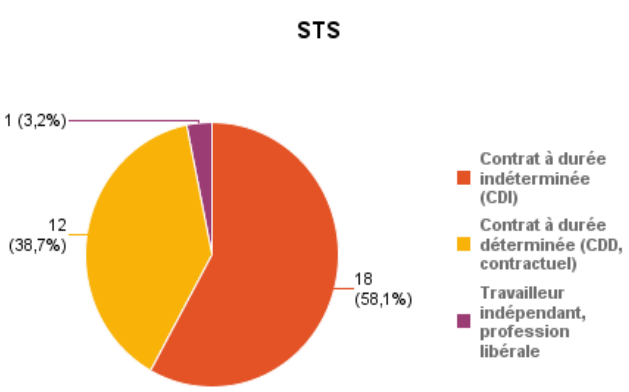

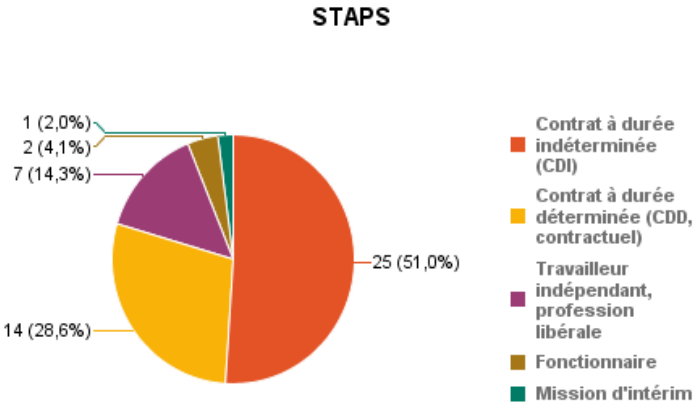

Pour les diplômés de STS comme de de STAPS, la proportion de contrat en CDI est la plus importante : elle est de 58,1% pour les STS et de 51,0% pour les STAPS. Le CDD est également type de contrat fréquemment retrouvé, c'est le cas de 38,7% des STS et de 28,6 des STAPS.

La proportion de travailleurs indépendants et professions libérales est plus importante pour les diplômés de STAPS (14,3% contre 3,2% pour les STS).
Ceci s'explique par les professions occupées : les diplômés de STAPS deviennent plus fréquemment travailleurs indépendants, en créant par exemple leur société de coach ou moniteur.

Attention cependant : les travailleurs indépendants sont comptabilisés dans les « emplois stables » mais plus de la moitié travaille à temps partiel, notamment les répondants exerçant comme coach, éducateur sportif ou encore enseignant en activité physique adaptée.

Comparaison avec les diplômés de 2019-2020 :

Lors de l'enquête précédente, nous observions une part un peu moins importante d'emplois stables (62,6% l'an passé contre 66,3% cette année).

c) Catégorie socioprofessionnelle (CSP) et secteur d'activité

Les catégories socioprofessionnelles des diplômés en emploi sont les suivantes :

- 46,3% d'emplois de niveau intermédiaire : techniciens, agents de maîtrise (37),
- 32,5% d'employés de bureau, de commerce, personnels de service (26)
- 17,5% d'ingénieurs, cadres, professions libérales (14),
- 3,8% de manœuvres, ouvriers (3).

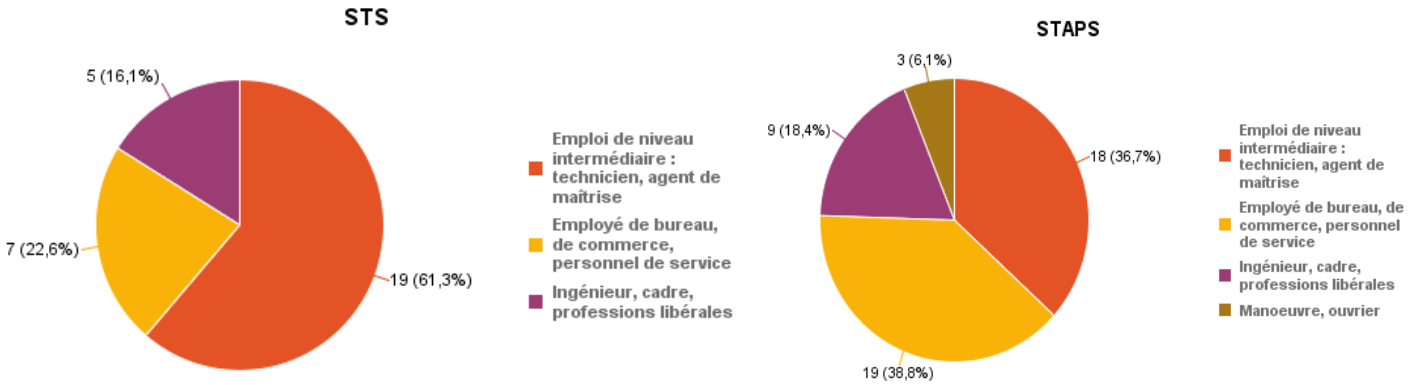

On retrouve une part plus importante d'employé de bureau, commerce, personnel de service pour les diplômes de STAPS que pour les diplômés de STS.

d) Secteur d'activité

Les secteurs d'activité sont hétérogènes selon la filière d'études.

Les diplômés de licence STS travaillent principalement, à 22,6%, pour des entreprises exerçant dans le domaine des industries manufacturières, secteur dans lequel on retrouve notamment la production pharmaceutique, et notamment les techniciens de laboratoire travaillant dans les industries pharmaceutiques.

Les diplômés de STAPS exercent majoritairement dans les secteurs d'activité suivants :

- Santé humaine et action sociale (36,7%),
- Arts et spectacles et activités récréatives (26,5%).

La catégorie « santé humaine et action sociale » regroupe notamment les structures médicales ou d'accompagnement, au sein desquelles les diplômés de STAPS exercent fréquemment en tant qu'enseignant en activité physique adaptée (15 diplômés). Sont compris dans la catégorie « art et spectacle et activités récréatives », les domaines en lien avec les

activités sportives (clubs sportifs, loisirs sportifs…). Les professions les plus représentées dans cette catégorie sont celles de coach/entraineur/éducateur sportif.

Secteur d'activité de l'employeur des diplômés en emploi après l'obtention de la licence, par domaine de formation (en effectifs et en %)

	STS		STAPS		Ensemble	
Santé humaine et action sociale	4	12,9%	18	**36,7%**	22	27,5%
Arts et spectacles et activités récréatives	2	6,5%	13	**26,5%**	15	18,8%
Enseignement	3	9,7%	4	8,2%	7	8,8%
Industries manufacturières	7	**22,6%**			7	8,8%
Administration publique (Administration d'Etat, collectivité territoriale…)	2	6,5%	4	8,2%	6	7,5%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5	16,1%			5	6,3%
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	2	6,5%	2	4,1%	4	5,0%
Information et communication	2	6,5%	1	2,0%	3	3,8%
Autres activités de services			3	6,1%	3	3,8%
Hébergement et restauration	1	3,2%	1	2,0%	2	2,5%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1	3,2%	1	2,0%	2	2,5%
Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	1	3,2%			1	1,3%
Construction			1	2,0%	1	1,3%
Transports et entreposage			1	2,0%	1	1,3%
Activités immobilières	1	3,2%			1	1,3%
Total	31	100,0%	49	100,0%	80	100,0%

Note de lecture : 18,8% des diplômés étant en emploi au 1er septembre 2022 travaillent pour une entreprise exerçant dans le secteur « arts et spectacles et activités récréatives). 7 diplômés de STS font partie d'une entreprise exerçant dans le domaine des industries manufacturières.

e) *Localisation géographique*

Sur 80 répondants en emploi et n'ayant pas poursuivi d'études après la licence :

- 81,3% des diplômés travaillent en Auvergne-Rhône-Alpes, dont 70,7% dans le Rhône.
- 8,8% des diplômés sont en emploi en France, hors Auvergne-Rhône-Alpes et Ile-de-France.
- 8,8% sont en poste à l'étranger. Ils exercent en Suisse, Royaume-Uni, Espagne, Bolivie, Maroc et Chine.
- 1,3% travaillent en Ile-de-France.

STS

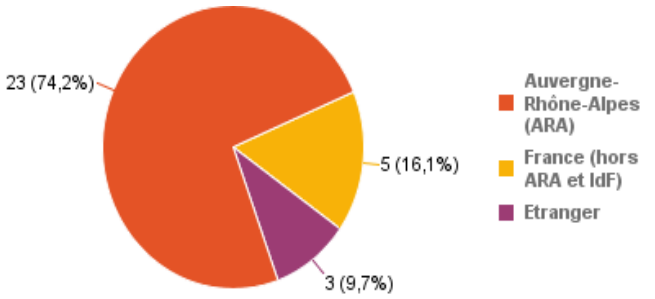

STAPS

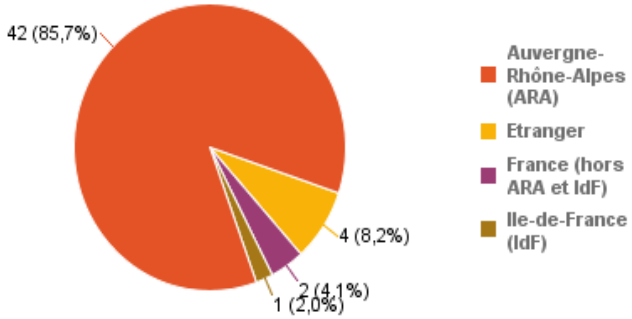

Proportionnellement, les diplômes de STAPS sont plus nombreux dans la région Auvergne Rhône Alpes que les diplômés de STS.

f) Temps de travail et rémunération nette mensuelle

80,0% des diplômés occupent un emploi à temps plein.

Cette part évolue selon le domaine :

- STS : 93,5% de temps plein,
- STAPS : 71,4% de temps plein,

Ceci s'explique par les professions occupées à l'issue de leur formation. Comme nous l'avons vu, les diplômés de STAPS sont plusieurs à créer leur propre société de coaching, d'entrainement sportif ou encore d'enseignant en rééducation physique adaptée. Au sein de ces professions, certains diplômés effectuent des missions ponctuelles ou sont sollicités quelques heures par semaine.

Comparaison avec les diplômés de 2019-2020 :

Les parts de diplômés travaillant à temps partiel et à temps plein sont similaires à celles de l'an passé (79,1% travaillaient à temps plein l'an passé).
Lors de l'enquête de 2018-2019, 68,4% des diplômés en emploi travaillaient à temps plein, dont 84,8% des diplômés de STS et 55,8% des diplômés de STAPS.
Ainsi, la part de diplômés travaillant à temps plein progresse depuis 3 ans.

g) Rémunération

→ Périmètre des répondants

L'étude sur les salaires ne prend en compte que les diplômés à temps plein. 54 diplômés sont en emploi à temps plein et ont renseigné leur rémunération nette mensuelle : dont 31 en STAPS et 23 en STS.

Parmi ces 54 diplômés, 4 exercent à l'étranger.
Les indicateurs suivants porteront donc sur les 50 diplômés en emploi (29 en STAPS et 21 en STS) à temps plein en France et ayant renseigné leur rémunération nette mensuelle, primes incluses.

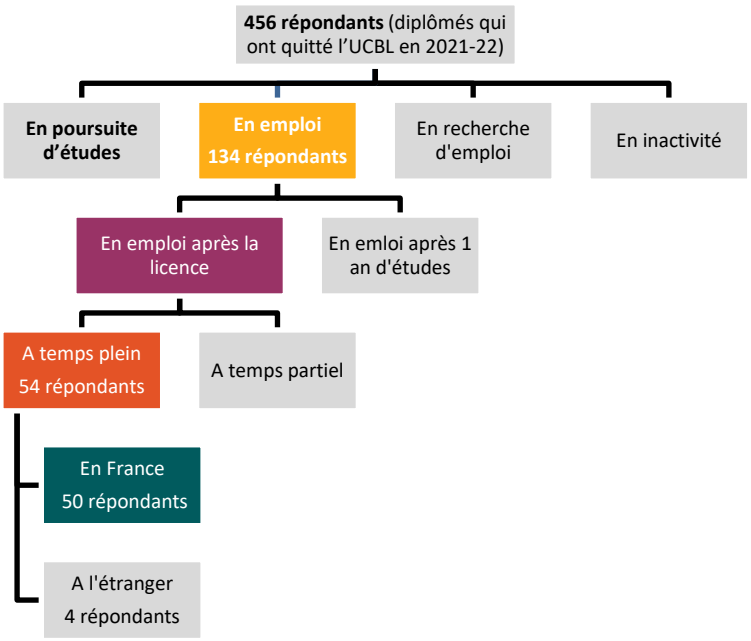

Rémunération nette mensuelle, temps plein en France) des diplômés en emploi après l'obtention de la licence, par domaine de formation (en effectifs et en %)

	Minimum	Maximum	Médiane	Moyenne
STS	1 200 €	2 800 €	1 691 €	1 807 €
STAPS	880* €	6 000 €	1 630 €	1 780 €
Note de lecture : le salaire le moins élevé est de 1200€ parmi les diplômés de STS. En moyenne, les diplômés de STAPS gagnent 1763 euros par mois, hors primes annuelles. La médiane du salaire des STS est de 1690€ par mois : 50% touchent plus que cette somme et 50% touchent moins.				

**La valeur minimale de 880 € correspond au salaire d'un professionnel en formation au sein de l'entreprise et sous contrat spécifique.*

Il existe un écart moyen de 30 euros par mois entre le salaire perçu mensuellement par les diplômes de STS et de STAPS. Au global, les diplômés gagnent **1791 € en moyenne**, avec un salaire **médian de 1658 €**.

Au vu du faible nombre de répondants à cette question non obligatoire, les résultats sont à prendre avec précaution.

h) Adéquation formation-emploi

L'objectif de cette partie est d'évaluer l'adéquation de la formation suivie avec l'emploi occupé ainsi que et la des diplômés vis-à-vis de leur emploi.
Cette partie est dédiée aux diplômés en emploi 12 mois après la licence et n'ayant pas poursuivi d'études après le diplôme de licence. Ce qui représente donc 80 personnes

Adéquation emploi / niveau Bac +3

L'adéquation entre l'emploi et le niveau Bac +3 est jugé à :

- 26,3% comme « parfaitement » en accord,
- 21,3% comme « bien » en accord,
- 18,8% comme « moyennement » en accord,
- 10,0% comme « un peu » en accord,
- 23,8% comme « pas du tout » en accord.

Adéquation emploi/niveau bac+3 par domaine de formation (en effetctif et en pourcentage)

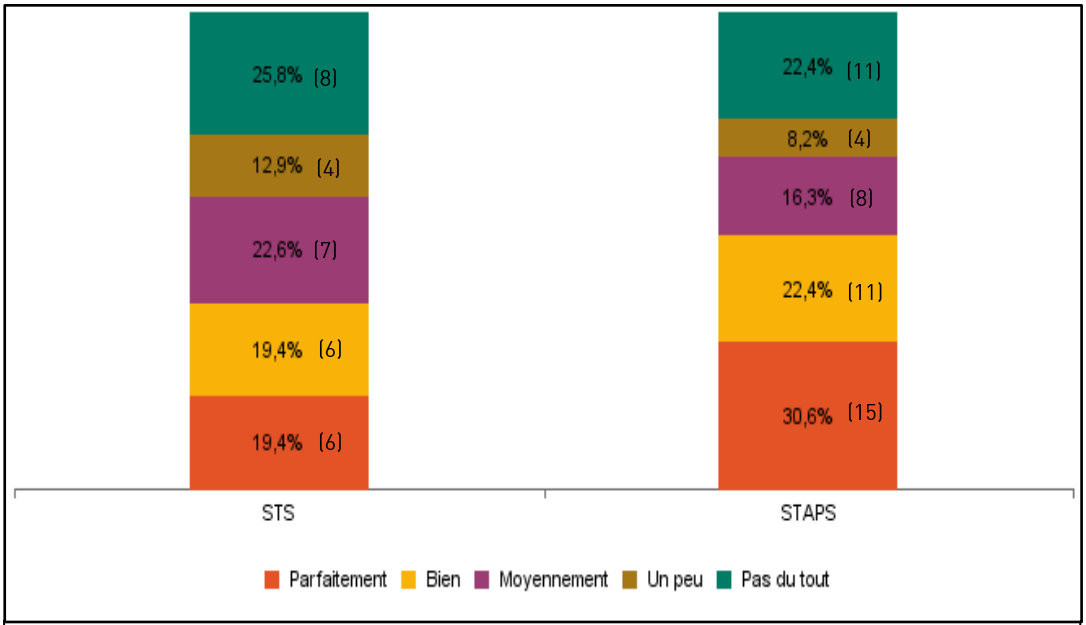

Note de lecture : 8 diplômés de STS en emploi au 1er septembre 2022 et n'ayant pas poursuivi leurs études à l'issue de l'obtention de leur licence, considèrent que leur emploi ne correspond pas du tout à un niveau bac+3. 30,6% des diplômés de STAPS en emploi au 1er septembre 2022 et n'ayant pas poursuivi leurs études à l'issue de l'obtention de leur licence, considèrent que leur emploi correspond parfaitement à un niveau bac+3.

25,8% des diplômés de STS et 22,4% des diplômés STAPS considèrent que leur emploi ne correspond pas du tout à leur niveau Bac +3.
38,8% des diplômés de STS et 53,0% des diplômés STAPS considèrent que leur emploi correspond parfaitement ou bien à leur niveau Bac +3.

Les diplômés occupant des « emplois de bureau, de commerce ou de personnel de service » sont 42,3% à penser que leur emploi ne correspond pas du tout à une formation de niveau bac+3.
A l'inverse, les diplômés exerçant un métier de niveau intermédiaire (technicien ou agent de maitrise) sont 67,5% à penser que leur emploi est parfaitement ou bien en accord avec leur niveau bac+3.

i) Adéquation emploi / contenu pédagogique

L'adéquation entre l'emploi et le contenu pédagogique de la licence est jugé à :

- 16,3% comme « parfaitement » en accord,
- 26 ,3% comme « bien » en accord,
- 16,3% comme « moyennement » en accord,
- 13,8% comme « un peu » en accord,
- Et 27 ,5% comme « pas du tout » en accord.

Adéquation emploi/contenu pédagogique par domaine de formation (en effectif et en pourcentage)

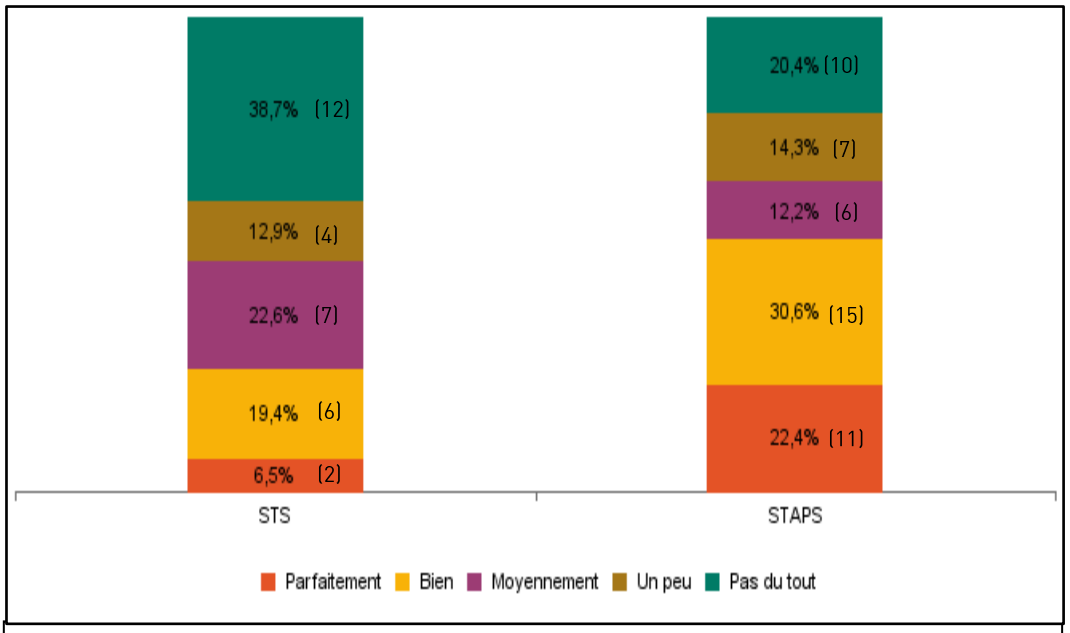

Note de lecture : 38,7% des diplômés de STS en emploi au 1er septembre 2022 et n'ayant pas poursuivi leurs études à l'issue de l'obtention de leur licence, considèrent que leur emploi ne correspond pas du tout au contenu pédagogique de leur licence. 15 diplômés de STAPS en emploi au 1er septembre 2022 et n'ayant pas poursuivi leurs études à l'issue de l'obtention de leur licence, considèrent que leur emploi correspond bien au contenu de la licence qu'ils ont obtenu.

38,7% des diplômés de STS estiment que leur emploi ne correspond pas du tout au contenu pédagogique de leur formation de licence contre 20,4% des STAPS.
53,0% des diplômés de STAPS estiment que leur emploi correspond parfaitement ou bien au contenu pédagogique de leur formation de licence, c'est le cas de 25,9% des diplômés de STS.

Comparaison avec les diplômés de 2019-2020 :

Par rapport à l'enquête précédente, l'adéquation de leur emploi avec un niveau bac+3 a augmenté : 45,3% estimaient que leur emploi est parfaitement ou bien en accord avec un niveau bac+3 en 2019-20 contre 47,6% cette année.
Il en est de même pour l'adéquation entre l'emploi occupé et le contenu de la formation : 28,7% estimaient que leur emploi était bien ou parfaitement en accord avec le contenu pédagogique de leur formation en 2019-20 contre 42,6% cette année.

Moins de diplômés considèrent que leur emploi n'est pas du tout en accord avec le contenu pédagogique de licence : 27,5% cette année contre 31,3% en 2019-20.

j) Occupation du poste

La majorité des diplômés (53,8%) considèrent qu'ils auraient pu occuper leur poste sans avoir obtenu cette licence. Les diplômés de STS sont 64,5% à penser cela et les diplômés de STAPS sont 46,9%.

Comparaison avec les diplômés de 2019-2020 :

Depuis 3 ans, la part de diplômés qui considèrent qu'ils auraient pu occuper leur emploi sans avoir obtenu leur licence a diminué, passant de 64,5% en 2018-19, à 58,0% en 2019-2020 puis à 53,8% cette année.

k) Satisfaction de l'emploi actuel

Les diplômés sont également interrogés sur leur satisfaction par rapport à leur emploi. Il en ressort que :

- 46,3% sont « parfaitement » satisfaits,
- 28,8% sont « bien » satisfaits,
- 20,0% sont « moyennement » satisfaits,
- 1,3% sont « un peu » satisfaits,
- Et 3,8% ne sont « pas du tout » satisfaits.

75,1% des diplômés (soit 60 répondants) sont « bien », voire « parfaitement » satisfaits de l'emploi occupé au moment de l'enquête.

Satisfaction de l'emploi actuel(en effectif et en pourcentage)

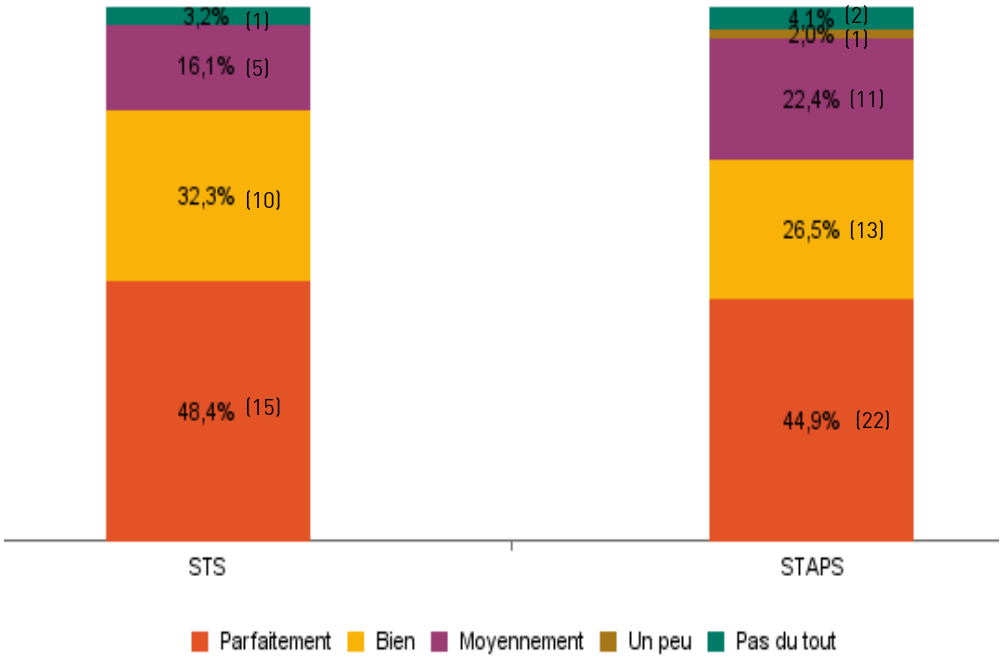

23,8% des diplômés en emploi recherchent en parallèle un nouvel emploi au moment de l'enquête (soit 19 répondants en emploi), principalement pour une évolution de carrière (fonction, compétences…) ou pour des raisons financières.

Raisons pour lesquelles les diplômés recherchent un autre emploi

Recherche d'un autre emploi - raisons	STS		STAPS		Ensemble	
Evolution de carrière (fonction, compétences, …)	1	25,0%	5	33,3%	6	31,6%
Raisons financières (salaire, …)			5	33,3%	5	26,3%
Adéquation formation-emploi	2	50,0%	1	6,7%	3	15,8%
Fin de contrat ou fin de mission	1	25,0%	1	6,7%	2	10,5%
Raisons géographiques			1	6,7%	1	5,3%
Raisons personnelles			1	6,7%	1	5,3%
Reprise d'études			1	6,7%	1	5,3%
Total	4	100,0%	15	100,0%	19	100,0%

Note de lecture : 6 des diplômés en emploi au 1er septembre 2022 et n'ayant pas poursuivi leurs études à l'issue de l'obtention de leur licence, recherche en autre emploi pour une évolution de carrière.

IV – Diplômés sans profession en recherche d'emploi et en inactivité

Cette partie est dédiée aux diplômés n'ayant pas poursuivi ou repris d'études après le diplôme de licence et qui ne sont pas en emploi au 1er septembre 2022. Ce qui représente donc 20 personnes (12 en recherche d'emploi et 8 en inactivité).

1. En recherche d'emploi

→ Périmètre des répondants

*Cette partie sera dédiée aux diplômés **en recherche d'emploi** au 1er septembre 2022 et n'ayant pas poursuivi d'études après le diplôme de licence. Ce qui représente donc 12 personnes.*

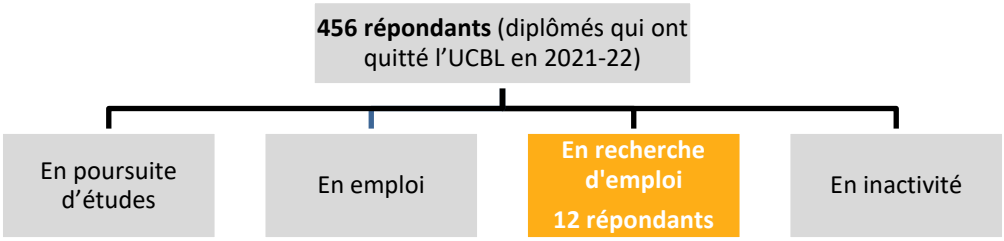

12 diplômés sont en recherche d'emploi et n'ont pas repris leurs études au 1er septembre 2022.

Parmi eux, 11 ont occupé au moins un emploi depuis la fin de leur licence, pendant 9 mois en moyenne. Pour quatre d'entre eux, l'emploi correspondait bien ou parfaitement à leur

formation de licence, pour quatre autres, il ne correspondait pas du tout à leur formation de licence.

Concernant leur recherche d'emploi actuelle, les diplômés ont envoyé en moyenne 13 candidatures, avec une médiane de 5 candidatures envoyées (50% des diplômés ont envoyés moins de 5 candidatures et 50% en ont envoyé plus de 5).

Les diplômés en recherche d'emploi ont passé en moyenne deux entretiens de recrutement.

Huit diplômés en recherche d'emploi seraient prêts à déménager :

- 1 dans sa région ou les départements limitrophes à la région,
- 2 à l'étranger,
- 5 dans la France entière.

Concernant l'aide à la recherche d'emploi, 7 déclarent avoir sollicité des organismes publics tels que Pôle emploi.

2. En inactivité

→ Périmètre des répondants

Cette partie sera dédiée aux diplômés en inactivité au 1er septembre 2022 et n'ayant pas poursuivi d'études après le diplôme de licence, ce qui représente 5 personnes.

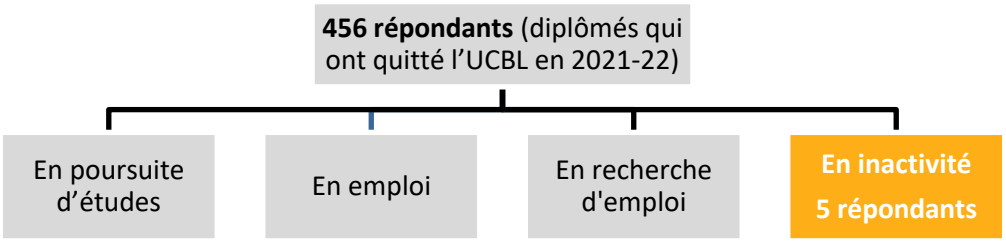

Cinq diplômés étaient en inactivité au 1er septembre 2022.

Les situations évoquées sont des candidatures refusées pour poursuivre en études, un voyage à l'étranger… Parmi ces diplômés, deux envisagent de rechercher en emploi dans un avenir proche (2 ou 3 ans), deux envisagent de reprendre une formation (un à l'Université et un autre en dehors), un diplômé ne sait pas ce qu'il envisage.

V - Satisfaction de la formation

Périmètre des répondants

Les chiffres ci-dessous sont calculés par rapport à la totalité des répondants ayant répondu aux questions, soit 456 diplômés.

456 répondants (diplômés qui ont quitté l'UCBL en 2021-22)

Recommanderiez-vous cette licence ? (en effectifs)
(note de 0 à 10, où 0 = pas du tout et 10 = tout à fait)

Recommanderiez-vous cette licence ?	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
STS	3	1	4	11	9	34	42	62	**80**	22	41	309
STAPS	1		3	3	9	15	21	**29**	26	6	14	127
Economie-Gestion								4	**9**	3	4	20
Total	4	1	7	14	18	49	63	95	115	31	59	456
%	0,9%	0,2%	1,5%	3,1%	3,9%	10,7%	13,8%	20,8%	25,2%	6,8%	12,9%	100,0%

Note de lecture : 25,2% des répondants recommanderaient cette licence à 8/10. 4 diplômés d'Economie – Gestion sur 20 attribue la note de 7/10.

La note moyenne globale est de 7,0. Elle est de 7,1 pour STS, de 6,7 pour STAPS et de 8,4 pour Economie-Gestion.

Note attribuée par année selon le domaine de formation

	En 2018-2019	En 2019-2020	En 2020-2021
Moyenne globale	7,2	7,2	7,0
STS	7	7,5	7,1
STAPS	7,1	6,9	6,7
Economie-Gestion	8,5	8,1	8,4

La note globale a légèrement diminué depuis l'an passé, mais cette tendance dépend des formations : elle a diminué pour les domaines STAPS et STS mais a augmenté pour Economie - Gestion.